

Les retards de paiement pénalisent les PME

Suisse De nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) redoutent des problèmes de liquidités si les clients ne paient pas les factures à temps.



Les retards de paiements peuvent avoir des conséquences funestes pour les PME.

Image: Keystone

Difficile de trouver un entrepreneur qui accepte de s'exprimer sur les retards de paiements. Cela reviendrait à accuser ses clients mauvais payeurs, au risque de les voir partir vers la concurrence, en Suisse voire à l'étranger. Pourtant, de nombreuses PME suisses, en particulier dans le secteur du bâtiment et de la construction, se retrouvent sous pression.

«On est les premiers exposés aux retards de paiements. On ne peut pas dire que cela s'améliore, mais plutôt que cela s'aggrave. C'est pénible, une vraie contrainte», explique un membre de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP), qui a demandé l'anonymat.

«Les clients privés payent. En revanche, cela peut coïncider dès l'architecte. Les demandes d'acompte, à hauteur de 80% à 90% des travaux réalisés et selon le montant du contrat signé, devraient se payer à dix jours! Mais on peut se retrouver à 40 jours sans être payés.»

Il faut alors prendre son téléphone, envoyer des relances. Autant de tâches auxquelles un chef d'entreprise n'a pas de temps à consacrer.

«Cela pose ensuite problème pour les liquidités de l'entreprise, surtout s'il s'agit d'un gros montant, entre 30'000 et 150'000 francs. Il y a toute la fourniture à payer, avec beaucoup de marchandises en plâtrerie, selon la taille du chantier. Si on n'est pas payé, on roule dans le négatif, on puise dans les comptes courants. En plus, toute

02.11.2018

Articles en relation

Le moral de paiement n'est pas au beau fixe

Suisse Quelque 92,5% des personnes interrogées dans le cadre d'une étude ont indiqué que leurs clients ont réglé leurs factures après l'échéance du délai de paiement. [Plus...](#)

29.10.2018

Les plus mauvais payeurs sont bâlois et tessinois

Suisse Un cabinet d'analyse a fait publié vendredi le classement par canton des retards de paiement des entreprises.

[Plus...](#)

31.08.2018

La rédaction sur Twitter

Restez informé et soyez à jour. Suivez-nous sur le site de microblogage

Suivre @tdgch

entreprise respectueuse du travail de ses employés décompte leurs salaires tous les 25 du mois et parallèlement paie les charges sociales qui en découlent», martèle l'entrepreneur.

Des dérives dans la morale de paiement

Pour de nombreux experts, la Suisse reste un pays avec une bonne morale de paiement. Mais des évolutions se font sentir. D'après Patrick Schefer, directeur de la Fondation aux entreprises (FAE) à Genève, c'est une «gestion des liquidités agressive» qui est en cause.

«Les grandes entreprises font porter le poids sur les plus petites, qui savent qu'elles seront payées, mais qui ne savent pas quand». Il regrette qu'entre ceux qui passent commande et leurs fournisseurs, «ce soit chacun pour soi, alors que c'est un partenariat, ils devraient collaborer».

Pour expliquer ces retards de paiement, les acteurs économiques pointent les procédures trop longues de validation de factures dans les grosses structures, privées ou publiques, avec souvent un trop grand nombre de personnes chargé de valider la signature, entraînant des retards.

Patrick Schefer souligne aussi que «dix ans après la crise, les conditions économiques sont difficiles. La reprise n'est pas partagée par tous. Beaucoup d'entreprises ont sous-traité, les marges baissent, les délais de paiement augmentent, les bénéfices diminuent et les réserves pour atténuer les coups durs aussi». Il pense notamment au commerce genevois, qui souffre de la concurrence d'internet et du tourisme d'achat vers la France.

La Fondation aux entreprises propose des avances sur factures (factoring) à hauteur de 250'000 francs. «C'est pratique car vous partagez les risques entre l'entreprise et le débiteur.» La structure a aidé en 2018 une quinzaine de sociétés genevoises pour 1,5 à 2 millions de francs, se situant «dans la moyenne supérieure par rapport aux années précédentes.»

Les acteurs de la construction s'indignent eux contre les prix pratiqués dans le secteur, souligne Marcel Delasoie, directeur de la FREPP. «Il n'y a pas de crise dans le bâtiment, les volumes sont là, mais les prix sont serrés, notamment avec certaines entreprises de construction générale qui exercent une pression excessive sur les prix au détriment de la qualité des travaux.»

Solvabilité des clients

Par ailleurs, faut-il voir un lien entre les problèmes de trésorerie et les faillites d'entreprises en hausse de 3% en Suisse un an, d'après les données de l'étude du cabinet d'informations économiques Bisnode D&B parue mi-octobre ? Difficile à vérifier, mais il s'agit sans doute d'une des causes possibles. «Les retards de paiement indiquent une détérioration de la solvabilité et constituent un signal d'alerte précoce en cas de faillite», note Christian Wanner, en charge de la communication du cabinet.

Pour remédier à ces difficultés, il s'agit d'agir en amont. La Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture recommande ainsi la plus grande prudence à ses membres, en particulier lorsqu'il s'agit de factures élevées, de plusieurs centaines de milliers de francs.

Autre moyen de prévenir les mauvaises surprises, s'assurer de la solvabilité de ses clients. Toutefois, 45% des entreprises suisses ne le font pas, selon l'étude «European Consumer Payment Report 2017», publiée par la société d'encaissement Intrum Justitia. (ats/nxp)